



Héritage **MAYENNE** 2024

DOSSIER DE PRESSE



**Le Conseil départemental, engagé pour offrir aux
Mayennais des équipements sportifs de proximité**

8M€ mobilisés

**Héritage
MAYENNE
2024**



Plus de 100 équipements sportifs sur l'ensemble du territoire

Le plan « Héritage Mayenne 2024 » mobilise une enveloppe de **8 millions d'euros** débloquée par le Département de la Mayenne avec le soutien de l'ANS et des fédérations sportives. L'investissement permettra de promouvoir la pratique du sport dans l'ensemble du département.

La réussite de ce plan de soutien à l'investissement « Héritage Mayenne 2024 » repose sur la **forte mobilisation des différentes collectivités et des fédérations sportives**. La Fédération française de basket-ball, la Fédération française de football et la Fédération Française de Tennis, partenaires du Conseil départemental de la Mayenne, accompagnent

financièrement le dispositif « Héritage Mayenne 2024 ». **1.5 millions d'euros** sont également engagés par l'Agence Nationale du Sport. **Ce co-financement et l'investissement de chaque partenaire permet la promotion de la pratique sportive sur le territoire.**



Équipements sportifs du Plan Héritage Mayenne 2024

Le Département poursuit ses ambitions pour offrir une nouvelle gamme d'équipements sportifs de proximité à l'ensemble des Mayennais.



 **33 terrain dse basket-ball 3x3**

 **23 terrains Football 5x5**

 **22 pistes de Padel extérieures**

 **2 pumtracks**

 **1 anneau de roller**

+ city Stades et terrains de multisports





“Avec plus de 95 000 licenciés, la Mayenne véritable terre de jeux est sur le podium national des départements, avec le plus de sportifs inscrits en club ! Le Conseil départemental souhaite poursuivre cette dynamique en soutenant l'ensemble des acteurs et des projets d'équipements sportifs adaptés aux pratiques locales. Héritage Mayenne 2024, ce sont 8 millions d'euros financés par le Conseil départemental pour du sport innovant pour tous ! ”

Olivier RICHEFOU

Président du Conseil départemental de la Mayenne



“Le Conseil départemental est le 1er partenaire du sport en Mayenne. Inscrit dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Département fédère et mobilise tous les acteurs du sport au sein du comité de coordination Mayenne 2024. Le Plan Héritage Mayenne 2024, doté de 8 millions d'euros, s'inscrit dans cette feuille de route du sport partout et pour tous. Plus que jamais, la Mayenne est fière d'être le 1er département sportif de France ! ”

Vincent SAULNIER

Président du Comité Mayenne 2024



“C'est une opportunité pour Saint-Denis d'Anjou de bénéficier de ce fort engagement du Département pour soutenir la commune dans la réalisation d'équipements sportifs afin qu'ils soient qualitatifs et adaptés aux pratiques sportives d'aujourd'hui et de demain. Afin de fédérer et d'unir les Mayennais, il a été primordial de construire ce projet en collaboration avec les élus et les acteurs sportifs de notre territoire. Nous avons fait le choix, à Saint-Denis d'Anjou, d'un terrain de football ! ”

Dominique DE VALICOURT

Maire de St Denis d'Anjou



“En plus d'être le 1er département à approuver le passage du Relais de la Flamme lors des JO 2024, nous sommes également le premier Département, au niveau national, qui compte le plus de sportifs, une fierté ! Le Conseil départemental de la Mayenne soutient financièrement et accompagne les projets d'équipements afin de poursuivre cette bonne lancée. Héritage Mayenne 2024 permet d'adapter l'offre sportive aux nouvelles pratiques, à l'écoute des sportifs, en s'appuyant sur les Jeux Olympiques. C'est l'occasion de fédérer et d'unir les Mayennais autour du sport ! ”

Gérard DUJARRIER

Président de la commission d'étude Sport et Culture



Héritage

MAYENNE

2024



20
TERRE
DE JEUX
24